



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BAZAS**

L'an deux mille vingt-et-un, le treize avril, le Conseil Municipal dûment convoqué le 07 avril 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Isabelle DEXPERT, Maire.

Nombre de membres  
en exercice : ..... 27  
Membres présents : ..... 26  
Procuration : ..... 1  
Suffrages exprimés : ..... 27  
Votes Pour : ..... 27  
Votes contre : ..... 0  
Abstentions : ..... 0

Présents : Mme Isabelle DEXPERT, Mme Danielle BARREYRE, M. Bernard JOLLYS, Mme Isabelle BERNADET, M. Patrick DUFAU, Mme Isabelle POINTIS, M. Richard BAMALE, Mme Marie-Bernadette DULAU, M. Francis DELCROS, M. Julien RIVIERE, M. Laurent SOULARD, Mme Florence DUSSILLOLS, M. Nicolas SERRIERE, Mme Francine CHADEFAUD, M. Patrick DARROMAN, Mme Catherine BERNOS, M. Laurent JOUGLENS, Mme Mélanie MANO par VISIO, M. Jacques DELLION, Mme Emmanuelle PEIGNIEUX, M. Pierre MONCHAUX, Mme Sonia CILLARD-CARRARA, M. Jean-Bernard BONNAC, Mme Marie-Agnès SALOMON, M. Sébastien LATASTE, Mme Sylvie BADETS.

Excusée : Mme Amandine BARBERE (procuration à Mme Sonia CILLARD-CARRARA).

Secrétaire de séance : M. Patrick DUFAU

N° DE\_2021\_053

**OBJET : F.D.A.E.C. 2021 (Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes)**

Monsieur Francis DELCROS informe les membres présents que la réunion cantonale, présidée par M. Jean-Luc Gleyze, Président du Conseil Départemental de la Gironde, au titre de la répartition du FDAEC 2021, a confirmé l'attribution pour la commune d'une somme de 36 308 €.

D'autre part, une enveloppe supplémentaire pour présentation d'un projet structurant d'un montant de 10 000 € pourra être attribuée.

Monsieur Francis DELCROS propose donc au Conseil Municipal de bien vouloir approuver l'affectation de la subvention accordée à la commune de Bazas d'un montant de 36 308 € aux projets suivants prévus au budget 2021 :

➤ <b>Acquisition équipements informatiques et mobiliers</b>	<b>44 600 € HT</b>
se décomposant de la façon suivante :	
♦ Matériel informatique pour l'urbanisme	18 600 €
♦ Matériel informatique Service des sports	1 700 €
♦ Matériel informatique Administration générale/archives	20 000 €
♦ Mobilier	4 200 €

Dans le cadre de l'enveloppe supplémentaire, Monsieur Francis DELCROS propose au Conseil Municipal de solliciter une aide de 10 000 € pour l'acquisition d'un carrousel à vélo dont le coût est estimé à 14 000 € HT.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal,

## DECIDE

- de réaliser en 2021 les opérations suivantes dont le coût total est de
  - **Acquisition équipements informatiques et mobiliers** **44 600 € HT**
  - **Acquisition d'un carrousel à vélo** **14 000 € HT**
- de solliciter au Conseil Départemental de la Gironde l'attribution d'une subvention au titre du FDAEC 2021 de 36 308 €.
- d'affecter ce montant sur le programme d'investissement suivant :

### Acquisition équipements informatiques et mobiliers

Coût ..... 44 600 € HT

#### Financement :

**Subvention au titre du FDAEC Equipements** ..... **36 308 €**

Quote-part restant à la charge de la collectivité..... 8 290 €

La commune préfinancera la TVA

- de réaliser au titre de l'enveloppe supplémentaire l'acquisition d'un carrousel à vélo dont le coût total est de 14 000 € HT.

Coût ..... 14 000 € HT

**Subvention au titre du FDAEC Projet innovant**..... **10 000 €**

Quote-part restant à la charge de la collectivité..... 4 000 €

La commune préfinancera la TVA

**CHARGE** Madame le Maire de signer tout document relatif à ces opérations et de l'exécution de la présente qui est approuvée à **l'unanimité**.

Fait et délibéré à Bazas, les jour, mois et an que-dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,  
Isabelle DEXPERT

